

Namur (Belgique)

Coopeos

Une chaleur locale

L'idée de départ est relativement simple : les déchets verts sont si nombreux en Wallonie, pourquoi ne pas les transformer en combustible ? Ainsi est née à Namur Coopeos, une nouvelle coopérative énergétique à finalité sociale spécialisée dans la biomasse locale, et qui a de nombreux autres projets dans ses cartons.

Tout commence à Chièvres, au moulin de la Hunelle, une entreprise de travail adapté active notamment dans l'entretien des parcs et jardins. Un projet est alors à l'étude, avec l'aide de la Fédération d'économie sociale SAW-B, pour produire des pellets.

Ses responsables font appel à Frédéric Bourgois, un ingénieur, afin de vérifier la faisabilité de l'opération de transformation à l'aide d'une machine ramenée de France. Son avis sur l'engin est négatif, mais l'idée l'interpelle, et il se lance alors dans une étude de marché.

En chemin, il rencontre Caroline Lambin, écoconseillère, puis Françoise Goethals, active quant à elle dans le monde de l'édition scolaire. Ils décident alors d'organiser des ateliers créatifs pour mettre autour de la table un ensemble de personnes concernées par l'énergie, les coopératives, l'économie solidaire... Et imaginer un projet. « Nous avons trois critères

à remplir, explique Frédéric Bourgois. Que notre projet soit viable économiquement, que l'activité permette de réduire les émissions de CO₂ et puisse avoir un réel impact sur l'environnement, et enfin qu'il soit développé dans le cadre de l'économie sociale. » Avec une envie supplémentaire : travailler avec les

Les déchets verts générés par les activités de l'entreprise sociale d'entretien de parcs et jardins Le Moulin de la Hunelle sont transformés en ressource : un combustible qui permet à l'entreprise de se chauffer et qui sera bientôt commercialisé.



écoles, « souvent les parents pauvres en termes énergétiques ». Le projet Coopeos, aujourd'hui sur les rails, s'articule autour de deux axes : la distribution d'énergie et la production de combustibles.

Pour débiter, ses trois fondateurs ont cherché à convaincre des consommateurs, des directions d'écoles, des maisons de repos, etc., de recourir à leur service qui se veut « global ».

Première étape : l'installation d'une chaudière à bois. « Elle coûte jusqu'à six fois plus cher qu'une chaudière classique, ce qui constitue évidemment un frein important, signale Frédéric. Nous proposons donc que notre coopérative prenne en charge cet investissement et vende ce service. » Les factures habituelles, qui fluctuent en fonction des prix du marché, sont remplacées par des paiements fixes, au tarif inférieur à la moyenne des factures précédentes. Au bout de 10 à 15 ans, l'établissement devient propriétaire de la chaudière. « Notre but est vraiment de lever tous les obstacles, poursuit-il. Nous nous occupons de l'entretien, de l'approvisionnement en combustible, du nettoyage des cendres. »

C'est tout bénéfique : un chauffage à un coût moindre, sans investissement de départ, et qui recourt en plus à une énergie locale et renouvelable.

« La chaudière est un prétexte »

Mais l'objectif de Coopeos n'est pas que de fournir de la chaleur. L'équipe prévoit par ailleurs un accompagnement pour parvenir à réduire les consommations de ses clients. « Et nous nous partageons moitié-moitié les bénéfices de cette diminution. »

Un jour par mois, une personne envoyée par la coopérative sera à disposition du client pour régler les questions techniques, mais aussi pour sensibiliser un maximum de personnes au sein de l'école aux enjeux énergétiques, économiques, écologiques qui se cachent derrière une question aussi banale que le chauffage.

« La chaudière est le point d'entrée, le prétexte à la sensibilisation, explique Françoise. On peut imaginer tout un projet d'établissement autour de cela : parler du modèle coopératif au cours d'économie, voir d'où vient le bois en géographie, réfléchir aux modèles de consommation au cours de citoyenneté, etc. »

Leur idée n'est pas de se substituer aux associations d'éducation à l'environnement qui existent et travaillent déjà dans les écoles, mais plutôt de jouer un rôle de catalyseur. « Notre présence sur le long terme permet d'aider nos partenaires à construire des programmes à destination des élèves qui s'étalent sur plusieurs années, s'enthousiasment les fondateurs de Coopeos. Et nous pouvons imaginer un travail de sensibilisation équivalent avec d'autres catégories de personnes, dans une maison de repos, dans une entreprise, en évitant évidemment le greenwashing (le verdissage). » Avec à la clé la diminution des émissions de CO₂, le recyclage de déchets en énergie et la relocalisation.

Du côté de la production de combustible pour ces chaudières qui tourneront sans doute dans un premier temps avec des plaquettes de bois produites sur le marché, Coopeos veut développer un réseau d'entreprises et d'intercommunales qui, productrices de déchets verts, deviendraient fournisseurs de combustibles.

« Nous imaginons des circuits courts à partir de petites unités

liées à des consommateurs locaux. Les producteurs plus modestes pourraient partager le matériel nécessaire à la transformation en bûchettes, bois d'allumage, pellets ou autres, autant de formes choisies en fonction de leurs ressources. » Ainsi, on pourrait imaginer une commune qui récolte les déchets verts de ses habitants et les utilise pour chauffer sa piscine ou son centre sportif.

Ici aussi, après analyse du potentiel économique, la coopérative pourrait co-investir. Mais pour certaines entreprises l'opération peut être rapidement rentable (et donc l'intervention de Coopeos superflue), puisqu'elles transforment des déchets en source de revenus, alors qu'aujourd'hui elles doivent investir pour les éliminer !

Du bois plutôt que 600 000 litres de fioul

Début octobre, Coopeos avait concrétisé un seul projet au moulin de la Hunelle, à Chièvres (Hainaut), mais d'autres devaient suivre.

Une chaudière à bois de 200 kWh a été installée dans cette entreprise de travail adapté, active notamment dans l'entretien des parcs et jardins. Au début, elle tournait grâce à des plaquettes achetées à l'extérieur. Désormais, ce sont les déchets verts collectés par l'entreprise qui l'alimentent. « Ils utilisent ainsi un tiers de leur production de combustible, explique Caroline Lambin, et cherchent maintenant des consommateurs. Des discussions sont notamment en cours avec une maison de repos. »

Coopeos réalise par ailleurs une étude de marché pour deux intercommunales qui pourraient se lancer et plusieurs écoles sont également intéressées par le projet.

« A Namur, nous pourrions installer prochainement une chaudière de 500 kWh dans un établissement scolaire. Au final, 600 000 litres de fioul seraient remplacés par du bois ! Nous espérons avoir 4 chaudières qui tournent en 2017, ce qui représenterait 1 000 tonnes de CO₂ épargnées. » Toutefois, dans le secteur des bâtiments scolaires, les décisions sont lentes à prendre, car les directions sont tenues de passer par des appels d'offre pour les marchés publics. « Mais les gens sont assez enthousiastes, se réjouit Françoise, ça c'est emballant ! » Plus tard, il faudra évidemment financer l'ensemble du projet. Un appel à coopérateurs va être rapidement lancé. Les parents des élèves fréquentant les écoles concernées pourraient par exemple participer, renforçant ainsi l'esprit coopératif. « Nous désirons aussi créer un réseau avec les coopératives citoyennes qui existent déjà, celles liées à des éoliennes par exemple¹. Nous pourrions nous renforcer mutuellement. »

Coopeos tient à avoir deux types de coopérateurs. Les « financiers », désireux de placer leur argent dans un projet économiquement viable et intéressant, et les « idéologiques », qui ont l'envie de soutenir un projet qui a du sens. Et participer ainsi à une entreprise qui veut, comme le dit sa charte, « être globalement un levier de changement vers une société plus durable, participative et équitable ». — L.d.H.

1. Lire *Imagine* n°117, septembre-octobre 2016, l'article sur Cociter.

En savoir +

www.coopeos.be

0483 47 30 02